







## Pour un statut commun, DANS UN MONDE EN COMMUN...

# MOBILISEZ-VOUS! Toutes et tous en grève le 8 avril 2021!

A l'initiative des 4 syndicats représentatifs d'Expertise France, une lettre a été adressée le 23 mars dernier aux membres des commissions parlementaires chargé.e.s d'examiner la Loi de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales afin de les alerter sur le traitement des salarié.e.s d'Expertise France dans les discussions en cours.

Les sénateurs se sont saisis du sujet et ont interrogé M. Rémy Rioux et M. Jérémie Pellet sur les conditions d'intégration d'Expertise France au Groupe AFD lors de leur audition du 24 mars. Le Directeur général de l'AFD a assuré que les salarié.e.s étaient enthousiastes à l'idée de ce rapprochement, sans évoquer aucun élément concret sur les écarts de statut et l'horizon d'une convergence.

Face à cette absence de réponse, plus de 220 salarié.e.s d'Expertise France ont apporté leur soutien à cette lettre pour communiquer leur inquiétude et demander des réponses concrètes et un calendrier clair d'ici à juillet 2021.

A l'aube de notre intégration au Groupe AFD, il est essentiel de nous mobiliser en nombre pour la reconnaissance de nos métiers à leur juste valeur : nous n'avons pas vocation à devenir la filière low-cost de l'AFD.

Nous appelons à un mouvement de grève ce jeudi 8 avril, jour du Conseil d'administration d'Expertise France, pour la promotion de l'équité au sein du futur Groupe.

Nos collègues représentant.e.s au Conseil d'administration relaieront notre lettre ouverte et nos revendications aux administrateurs, aux tutelles et à la Direction.

Nous rejoindrons ainsi nos collègues de l'AFD mobilisés cette semaine pour la défense de leurs acquis sociaux dans le cadre de la réforme des statuts du personnel (portant notamment sur la prime d'ancienneté pour les non cadres et les suppléments familiaux), et qui pourrait, demain, nous concerner.

Pour plus d'impact, dites-nous si vous êtes grévistes via le lien Doodle suivant : https://doodle.com/poll/suudznc26pr5qwry?utm\_source=poll&utm\_medium=link

(VOUS POUVEZ UTILISER UN PSEUDO OU VOS INITIALES SI VOUS LE SOUHAITEZ, CE QUI COMPTE C'EST D'AVOIR UNE IDÉE DU NOMBRE DE PERSONNES EN GRÈVE)

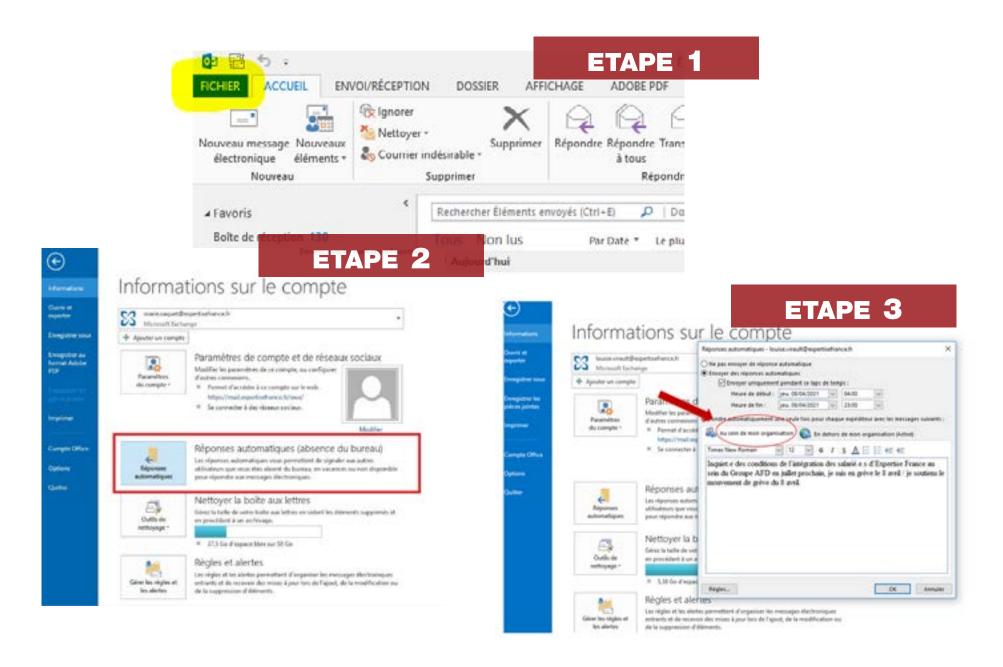
PREMIÈRE GRÈVE ?
TUTO PRATIQUE AU VERSO !

## DÉCLARER LA JOURNÉE (OU DEMI-JOURNÉE DE GRÈVE) :

- Adresser un mail à sa chargée RH et à son N+1 la veille pour se déclarer gréviste.
- Préciser s'il s'agit d'une demi-journée ou d'une journée complète.

### METTRE UN MESSAGE D'ABSENCE EN INTERNE, MENTIONNANT VOTRE ACTION :

- Copier-coller ce message selon les explications ci-dessous :
  - « Inquiet.e des conditions de l'intégration des salarié.e.s d'Expertise France au sein du Groupe AFD en juillet prochain, je suis en grève le 8 avril / je soutiens le mouvement de grève du 8 avril.»



#### LE DROIT DE GRÈVE :

Modalité de revendication défendue par la loi, la grève est un droit exercé par les salariés et accepté par l'employeur.

Son coût correspond à une retenue sur salaire proportionnelle au temps de grève, qui représente quant à lui un réel investissement pour vous et pour nous tous.

Ensemble pour un vrai monde en commun!